



CANDIDATURE

L'admissibilité se fait sur dossier de candidature en fonction de la motivation, des pratiques (professionnelles, bénévoles) et de la connaissance du secteur culturel.

L'admission consiste en un entretien individuel de 30 mn

POUR LA FORMATION INITIALE

Les entretiens auront lieu début juin

POUR LA FORMATION CONTINUE

Les entretiens se dérouleront au fil de l'eau d'avril à début septembre

Début de la formation fin septembre

Début septembre pour les étudiants en alternance

MODALITÉS DE SÉLECTION

Information sur le site de l'IUT :

www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/etre-candidat/

Attention aux dates limites de téléchargement et de dépôt.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'IUT :

www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr

candidature, modalités de sélection et dates, formation initiale, formation continue, formation en alternance, apprentissage, coût de la formation, organisation et contenu de la formation, journée «portes ouvertes», actualités...

Formation initiale, continue et en alternance

CoMédia

Conception de projets & Médiation
artistique et culturelle

LICENCE PROFESSIONNELLE

La licence professionnelle est ouverte à toute personne titulaire d'un diplôme sanctionnant 2 ans minimum d'études supérieures ou d'un diplôme européen équivalent ou VAP85 ayant un projet professionnel argumenté par la connaissance du champs artistique et culturel, ayant satisfait aux épreuves de l'examen d'entrée.

INSERTION

Directeur ou assistant de direction de centre culturel ; Chef de projets (montages de projets culturels pour une association, une collectivité territoriale) ; Chargé de production artistique (programmations de spectacles ou d'expositions) ; Chargé de diffusion ; Administrateur (équipements culturels ; associations ; compagnies arts vivants) ; Responsable de service éducatif (musées, théâtre...) ; Médiateur culturel (musées, théâtre...) ; Chargé de mission en ingénierie culturelle ; Chargé de développement culturel (milieu urbain ou rural).

PUBLICS

La licence professionnelle CoMédiA permet au professionnel de participer à la conception et au montage de projets culturels. Il s'agit dans une phase de conception de projet d'envisager le positionnement stratégique du projet en fonction de son contexte, de mobiliser des artistes et des projets artistiques pertinents pour l'action, de construire des partenariats avec d'autres structures dans le contexte d'action. Le professionnel met ensuite en œuvre les projets sur le terrain, il est alors amené à rechercher des financements publics ou privés et à assurer le suivi administratif, technique et financier du projet. Son travail consiste aussi à valoriser le projet et à évaluer.

La capacité d'accueil est de 20 places.

CONTENU

500 heures de cours
150 heures de projets tuteurés
14 semaines de stage

La formation a lieu en présentiel fin septembre.

- UE1** : Environnement Institutionnel et politique
- UE2** : Enjeux artistiques et culturels
- UE3** : Administration et gestion de projet
- UE4** : Conception et communication du projet
- UE5** : Mise en situation professionnelle
- UE6** : Insertion professionnelle

MÉTIERS

Ce professionnel spécialisé dans l'ingénierie culturelle, la production, la médiation et la diffusion, travaille dans les services culturels de collectivités territoriales, des compagnies de spectacle vivant, des musées, des comités d'entreprise, des établissements ou services scolaires, des écoles de musique, des centres culturels, des associations culturelles organisant des festivals, des échanges culturels internationaux...

COMPÉTENCES VISÉES

Construire des outils d'observation et d'analyse du terrain, repérer les réseaux d'acteurs et les orientations politiques

Reconnaître les enjeux artistiques contemporains et les différentes possibilités d'intervention des artistes

Repérer les enjeux et les acteurs du contexte, identifier les publics

Comprendre les attentes des organismes sollicités et adapter la demande sans dénaturer le projet

Construire un budget réaliste, maîtriser les normes de présentation en vigueur en comptabilité

Maîtriser le langage juridique minimum et les principes juridiques qui ont trait aux cas de figure les plus souvent rencontrés pour l'organisation d'événements culturels

Repérer les différentes étapes de la conduite d'un projet en définissant les ressources à mobiliser et en envisageant les contraintes

Maîtriser les outils de communication les plus pertinents en fonction de l'action à mener

Repérer et mettre en valeur les points forts et les points faibles d'une action par rapport aux objectifs de départ

S'inscrire dans une approche réflexive par rapport aux actions menées, aux ressources engagées et aux résultats obtenus

